

Marché public n°17-009-01-AR

Lot n°1 - Véhicules neufs en location longue durée

Avenant modificatif n°1

Entre les soussignés :

Monsieur Alain BENEDETTO, Maire de la Commune de Grimaud, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du,

D'une part,

Et la société LEASE PLAN FRANCE LOC ACTION sise 274 avenue Napoléon Bonaparte à RUEIL MALMAISON (93562), représentée par M, en qualité de

D'autre part,

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Vu la délibération du conseil municipal en date du 23 mai 2017 autorisant la signature de marchés publics de location et d'acquisition de véhicules pour les services municipaux,

Vu le marché public n° 17-009-01-AR notifié le 9 juin 2017, afférent à la location longue durée de véhicules neufs,

Vu la délibération du conseil municipal en date du autorisant la signature de l'avenant n°1 de prolongation de location des véhicules dont il s'agit,

Vu l'avis de la Commission municipale d'Appels d'Offres en date du 20 septembre 2022,

Considérant les délais nécessaires à la réception de nouveaux véhicules dans le cadre d'une nouvelle procédure de mise en concurrence,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1. - Le présent avenant modificatif prolonge de 6 (six) mois la durée de location des cinq véhicules objets du contrat portant ainsi la durée du marché de 60 à 66 mois.

Article 2. - Le kilométrage total souscrit du véhicule FORD TRANSIT immatriculé ER 983 VP est porté de 50 000 à 60 000 km et son loyer mensuel total ramené de 364.62 € à 363.04 € sur la durée de location complète.

Article 3. - Le kilométrage total souscrit du véhicule FORD RANGER immatriculé ER 960 ZW reste fixé à 75 000 km et son loyer mensuel total est ramené de 553.04 € à 503.80€ sur la durée de location complète.

Article 4. - Le kilométrage total souscrit du véhicule FORD KUGA immatriculé ER 728 VH est porté de 100 000 à 111 900 km et son loyer mensuel total ramené de 569.51 € à 563.53 € sur la durée de location complète.

Article 5. - Le kilométrage total souscrit du véhicule FORD KUGA immatriculé ER 854 VH est porté de 100 000 à 111 900 km et son loyer mensuel total ramené de 533.20 € à 527.82 € sur la durée de location complète.

Article 6. - Le kilométrage total souscrit du véhicule FORD ECOSPORT immatriculé ER 844 VH reste fixé à 100 000 km et son loyer mensuel total est ramené de 399.16 € à 388.96 € sur la durée de location complète.

Article 7. – Le présent avenant entrera en vigueur à compter de sa notification au titulaire du marché public.

Article 8. - Les autres clauses et conditions du marché initial demeurent inchangées, tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant n° 1.

Fait à Grimaud, le.....

Pour le titulaire,
Le

Le Maire

.....
Cachet et signature

Alain BENEDETTO